

RÈGLES GÉNÉRALES D'AUTORISATION
ET DE TARIFICATION

AGENCES COMMERCIALES OU ADMINISTRATION

TARIFS 2026 · POLYNÉSIE FRANÇAISE

— CHAMP D'APPLICATION

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Bureaux ouverts au public tels que les agences bancaires, les cabinets d'assurances, les bureaux des diverses administrations (mairies, préfectures...), etc.



AGENCES BANCAIRES



CABINETS D'ASSURANCES



ADMINISTRATIONS

Mairies, préfectures...

— DÉFINITIONS

RÉGIMES TARIFAIRES

T.G.

TARIF GÉNÉRAL

TARIF GÉNÉRAL

Tarif applicable, conformément au Code de la propriété intellectuelle, à l'exploitant qui **n'a pas procédé à la déclaration préalable** des diffusions musicales qui y sont données, notamment par l'envoi d'une demande d'autorisation complétée ou une déclaration en ligne sur le site www.sacem.fr, et **n'a pas conclu**, dans les quinze jours suivant la date de sa présentation, le Contrat général de représentation l'autorisant à procéder à ces diffusions musicales.

T.R.

TARIF RÉDUIT

TARIF RÉDUIT

Le Tarif réduit est applicable à l'établissement qui **a procédé à la déclaration préalable** des diffusions musicales qui y sont données, notamment par l'envoi d'une demande d'autorisation complétée ou une déclaration en ligne sur le site www.sacem.fr, et **a conclu**, dans les quinze jours suivant la date de sa présentation, le Contrat général de représentation l'autorisant à procéder à ces diffusions musicales.

T.R.P.

**TARIF RÉDUIT
PROTOCOLAIRE**

PROTOCOLAIRE

Tarif applicable à l'établissement qui **bénéficie du Tarif réduit** et de la **réduction protocolaire** définie ci-après.

— TARIFICATION

FORFAIT ANNUEL

Les diffusions musicales relèvent d'un **forfait annuel** déterminé en fonction du **nombre d'employés aux guichets et/ou en contact direct avec le public** (guichetiers, hôtesses d'accueil, etc.).

► FORFAIT ANNUEL EN FRANCS					
Montants en XPF					
NOMBRE D'EMPLOYÉS	TARIF GÉNÉRAL	TARIF RÉDUIT	NOMBRE D'EMPLOYÉS	TARIF GÉNÉRAL	TARIF RÉDUIT
De 1 à 2 employés	14 300	11 440	De 27 à 28 employés	167 180	133 745
De 3 à 4 employés	27 145	21 715	De 29 à 30 employés	177 840	142 270
De 5 à 6 employés	40 715	32 570	De 31 à 32 employés	187 200	149 760
De 7 à 8 employés	54 080	43 265	De 33 à 34 employés	197 390	157 910
De 9 à 10 employés	67 600	54 050	De 35 à 36 employés	206 805	165 445
De 11 à 12 employés	77 690	62 150	De 37 à 38 employés	216 060	172 850
De 13 à 14 employés	89 805	71 845	De 39 à 40 employés	224 015	179 210
De 15 à 16 employés	101 920	81 535	De 41 à 42 employés	231 970	185 575
De 17 à 18 employés	114 040	91 270	De 43 à 44 employés	239 825	191 860
De 19 à 20 employés	126 205	100 965	De 45 à 46 employés	247 830	198 265
De 21 à 22 employés	134 420	107 535	De 47 à 48 employés	255 790	204 630
De 23 à 24 employés	145 600	116 480	De 49 à 50 employés	263 690	210 950
De 25 à 26 employés	156 355	125 090			
MAJORATION TARIF GÉNÉRAL TARIF RÉDUIT 6 550 5 450			De 51 à 150 par tranche de 2 employés De 151 à 300 par tranche de 3 employés De 301 à 500 par tranche de 4 employés		

Forfait annuel par établissement · montants en XPF · le nombre d'employés s'entend de ceux affectés aux guichets et/ou en contact direct avec le public.

— RÉDUCTION

RÉDUCTION PROTOCOLAIRE

L'établissement justifiant de son **adhésion à un organisme professionnel** ayant conclu un protocole d'accord avec la SACEM bénéficie d'une réduction sur le montant des droits exigibles établi sur la base des présentes.

T.R.P. La réduction protocolaire s'applique sur le **seul Tarif réduit**.

La musique accompagne nos vies depuis 1851, et la SACEM accompagne celles et ceux qui la créent. Société à but non lucratif, la SACEM Polynésie contribue à la vitalité et au rayonnement de la création musicale du fenua, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.



PLUS DE 96M
D'ŒUVRES FRANÇAISES
& INTERNATIONALES



PLUS DE 750
CRÉATEURS & ÉDITEURS
RÉMUNÉRÉS

Ensemble, faisons vivre
la musique du fenua



5 ARCHIPELS
DE POLYNÉSIE
COUVERTS

Société · Marquises · Tuamotu
Gambier · Australes



PRINCIPALE
RÉMUNÉRATION
DES CRÉATEURS

auteurs, compositeurs, éditeurs



UN ACTEUR CULTUREL
LOCAL ENGAGÉ
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE